



GREENPEACE



LE GOUVERNEMENT REFUSE LA TRANSPARENCE SUR LES RISQUES NUCLEAIRES LES ASSOCIATIONS REFUSENT UN DEBAT TRONQUE

Paris, le 13 octobre 2005 – Le Ministre de l'Industrie a refusé hier dans un courrier¹, la demande d'expertise indépendante sur les questions nucléaires soumises au débat public. La proposition élaborée sous l'égide de la CNDP devait permettre à des experts indépendants d'accéder aux documents « secret défense » pour répondre aux questions posées lors des débats publics sur l'EPR et la Gestion des déchets radioactifs. Nos associations reconnaissent la bonne volonté, et le courage de la CNDP mais ne participeront pas à un débat n'apportant pas toutes les réponses aux citoyens.

« La réponse du Gouvernement enterre tout espoir d'un débat sur les risques liés au nucléaire dans notre pays alors que se préparent des projets cruciaux » déclare Yannick Jadot, Directeur des campagnes de Greenpeace France. « C'est une décision grave qui nous rappelle que nucléaire et démocratie ne sont toujours pas compatibles au 21^e siècle. On est bien loin de la transparence affichée et vantée dans les plaquettes de l'industrie et des ministères. »

Quels sont donc ces sujets qui tuent le débat public, ces sujets que les Français doivent ignorer à tout prix, ces sujets sur lesquels l'Etat invoque le secret défense pour permettre à EDF et Areva de ne pas répondre ?

- Qu'un réacteur EPR, celui qu'on cherche absolument à nous vendre, celui dont on nous vante en permanence l'excellence technologique et qu'on cherche à vendre dans le monde entier, n'a pas été conçu pour résister à un attentat type 11 septembre ?
- Qu'Areva extrait chaque année des combustibles irradiés 10 tonnes de plutonium qui peuvent aisément servir à la fabrication de bombes atomiques ?
- Que les transports de plutonium ne résisteraient pas à une attaque terroriste et qu'ils passent dans nos villes ?
- Qu'EDF et Areva sont impliqués dans un trafic international de matières fissiles ?

« En l'absence de transparence, quand les seules informations « interdites » qui fuient ou les quelques études d'experts indépendants démontrent le contraire de la thèse officielle, les citoyens sont en droit d'estimer qu'on leur cache la vérité. » ajoute Hélène Gassin.

La CNDP se voit refuser le droit d'apporter des réponses aux questions parfaitement légitimes des citoyens sur les risques nucléaires. Mais, que le Gouvernement ne s'y trompe pas, ce débat de société aura bel et bien lieu.

Pour en savoir plus :

Yannick Jadot, Directeur des Campagnes, Greenpeace France au 06 08 68 27 85

Hélène Gassin, Campagne Nucléaire, Greenpeace France au 06 73 89 23 14

¹ Ce courrier ainsi que l'ensemble des documents relatifs aux échanges sur le secret défense dans les débats publics sont disponibles sur www.greenpeace.fr ou sur simple demande.